



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

<b>Délibération</b>	<b>N°2025-009</b>	<b>PROVISIONS ANTICIPÉES 2025</b>
---------------------	-------------------	-----------------------------------

Session du :	<b>1er trimestre 2025</b>
Séance du :	<b>17 février 2025</b>

L'an deux mille vingt-cinq, le **17 février**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le **11 février 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT		X	Éric FRULLINO
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ	X			Séverine CARTIER		X	Corinne BRUCHE
Jean-Claude PERCEVAL		X	Roger DALLEVET	Corinne BRUCHE	X		
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Jean-Marc STEDILE
Alain GIMENEZ	X			Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

À la suite du retrait de la délibération 2024-086, et

**CONSIDÉRANT** le vote du budget primitif 2025 au premier trimestre 2025 et le besoin de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services,

**ENTENDU** le rapport de Madame l'Adjointe aux finances selon lequel :

Pour permettre d'assurer le bon fonctionnement de l'administration communale, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à payer les dépenses d'investissements (autre que les emprunts) de début d'année 2025, dans la limite maximale de 25 % du budget 2025 pour le chapitre exposé ci-après :

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025-009	PROVISIONS ANTICIPÉES 2025
--------------	------------	----------------------------

## CREDITS ANTICIPES 2025

Chap.	Objet	Budget 2024				1/4 des crédits 2024	Autorisations 2025
		Nouvelles propositions BP	Décision modificative	Virements de crédits	TOTAL		
20 Immobilisations incorporelles	Etudes, honoraires, maîtrise d'œuvre Frais de géomètre divers	312 200,00	-152 650		159 550,00	39 887,50	39 887 €
204 Sub d'équip versées	Participations pour extention et enfouissements de réseaux	373 285,24	85 265		458 550,24	114 637,56	114 637 €
21 Immobilisations corporelles	Acquisitions foncières Informatique, logiciels Matériel divers Equipement de la bibliothèque (livres) Travaux sur les réseaux (voirie, enrobés, eaux pluviales ...) Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux	589 055,00	171 725		760 780,00	190 195,00	190 195
23 Immobilisation en cours	Travaux de voirie	977 000,43	-586 000		391 000,43	97 750,11	97 750 €
27 Autres immobilisations	Remboursements à l'EPF	312 000,00	-40 000		272 000,00	68 000,00	68 000 €

## ➤ IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE :

- **AUTORISER** le paiement des dépenses d'investissement par anticipation au budget 2025 pour les chapitres énumérés ci-dessus
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 lors de son adoption
- **AUTORISER** Monsieur le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025



## RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025-009	PROVISIONS ANTICIPÉES 2025
--------------	------------	----------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
28	0	0

**AUTORISE** le paiement des dépenses d'investissement par anticipation au budget 2025 pour les chapitres énumérés ci-dessus

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 lors de son adoption

**AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.**

Le Maire  
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance  
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

